

Délibération DEL-B-2025-059

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 10 JUIN 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix juin deux mille vingt-cinq, à 14h30, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

Présents (19) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Bruno BODIN, Christine SOULARD, Jérôme BARON, Joël BARRAUD, Jean-Yves BILHEU, Johnny BROSSEAU, Yves CHOUTEAU, Nicole COTILLON, Dany GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Emmanuelle MENARD, Claire PAULIC, Claude POUSIN, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

Pouvoirs (1) : Sébastien GRELLIER pouvoir à Johnny BROSSEAU,

Absents (7) : Cécile VRIGNAUD, Serge BOUJU, Pierre BUREAU, Sébastien GRELLIER, Thierry MAROLLEAU, Jean Claude METAIS, Gilles PETRAUD

Date de convocation : 04-06-2025

Secrétaire de séance : Marie JARRY

SPORT

Rénovation et restructuration du centre aquatique Cœur d'Ô à Bressuire - : demande de subvention pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Vu l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales relatif au fonctionnement du Bureau ;

Vu la délibération DEL CC-2021-191 du conseil communautaire du 9 novembre 2021 relative aux délégations de compétences au Bureau et au Président ;

Vu la décision n°D-2025-111 en date du 14 mai 2025 attribuant le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation partielle du Centre Aquatique « Cœur d'Ô » à Bressuire ;

Vu la délibération DEL-CC-2024-027 du conseil communautaire du 19 mars 2024 relative à la création de l'autorisation de programme « Schéma des piscines ».

Considérant le schéma des piscines qui regroupe l'ensemble des opérations suivantes :

- Val de Scie (Nueil-Les-Aubiers)
- Rénovation Cœur d'O (Bressuire)
- Rénovation piscine de Moncoutant-s-S
- Démolition piscine de Mauléon
- Aquadel Cerizay
- Confortement piscines (travaux divers tous sites)

L'opération de rénovation et restructuration de la baignade du centre aquatique cœur d'Ô nécessite la mise en œuvre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la collectivité dans la conduite de cette opération.

Afin de solliciter des subventions d'appui à l'ingénierie, le coût prévisionnel et le plan de financement complet de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'opération de rénovation et restructuration de la baignade du centre aquatique cœur d'Ô sont présentés.

PLAN DE FINANCEMENT						
Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage concernant la rénovation et restructuration du centre aquatique « Cœur d'O »						
Dépenses	HT (€)	TVA	TTC (€)	Recettes		TTC (€)
				Subventions sollicitées	75 583,84	80.00%
Assistance à maîtrise d'ouvrage	74 490,00	14 898,00	89 388,00	Etat (Fonds Verts - Appui à l'ingénierie)	75 583,84	80.00%
Diagnostic amiante et plomb avant travaux	8 500,00	1 700,00	10 200,00			
Révision de prix sur marché AMO (2%)	1 489,80	297,96	1 787,76			
Etudes complémentaires	10 000,00	2 000,00	12 000,00			
				Auto-financement	18 895,96	20.00%
				TVA 20%		
TOTAL HT	94 479,80	18 895,96	113 375,76		94 479,80	113 375,76

Le bureau communautaire est invité à :

- solliciter les subventions auprès de l'Etat conformément au plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré,

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **1.7 JUIN 2025**

Notifié ou publié le **1.7 JUIN 2025**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

